

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 2 avril 2024, 19 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS : Michel J. Morin | *Maire suppléant*
Jessica Raymond | *Greffière*

CONSEILLERS PRÉSENTS :

| | | |
|---------------------------|------------------|-----------------|
| Quartier Saint-François : | Nancy Ann Landry | Rino Levasseur |
| Quartier Lac-Baker : | Ronald Cormier | Bernard Soucy |
| Quartier Clair : | Lloyd Plourde | Richard Michaud |
| Quartier Baker-Brook : | Francine Caron | Georges Michaud |
| Quartier Saint-Hilaire : | Réginald Nadeau | |

ABSENTS :

Jean-Pierre Ouellet | *Maire*

Présence dans la salle : 0.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire suppléant souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire suppléant vérifie les présences. Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le Conseiller Ronald Cormier annonce qu'il quittera la salle de réunion pour le point n° 5. a).

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2024-04-02 (1)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) Répartition du salaire non réclamé de 2023 du Conseiller Ronald Cormier

Le Conseiller Ronald Cormier quitte la salle.

Résolution n° 2024-04-02 (2)

Proposé par le conseiller Bernard Soucy
Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Attendu que le salaire annuel d'un Conseiller de la Ville de Haut-Madawaska est de 14 442 \$.

Attendu que les membres du Conseil peuvent renoncer à leur salaire, soit en partie ou en totalité, selon l'article 7. e) de l'Arrêté 2023-03.01 – Arrêté concernant la rémunération des membres du Conseil de la Ville de Haut-Madawaska.

Attendu que pour l'année 2023, le Conseiller Ronald Cormier renonce à un montant de 7 900 \$ de son salaire annuel.

Il est donc résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska réaffecte le montant de 7 900 \$ du salaire de l'année 2023 sous forme de dons aux organismes suivants :

Festival de Musique de Chambre du Lac Baker : 500 \$

Société historique de Clair : 500 \$

Coopérative santé et conditionnement physique du Haut-Madawaska : 500 \$

Sentiers Méruimticook Trails Inc : 500 \$

Festival du tourisme de Lac Baker : 500 \$

Nature Loisirs Lac Baker : 5 400 \$

Motion adoptée.

b) Approbation de l'offre de services de la firme d'ingénierie Englobe Corp. Inc. correspondant au numéro de projet : 2311017

Résolution n° 2024-04-02 (3)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de la firme d'ingénierie Englobe Corp. Inc., correspondant au numéro de projet 2311017 : Modèle hydraulique et plan de rinçage du système d'aqueduc, pour un montant de 12 500 \$, plus taxe applicable.

Motion adoptée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Rino Levasseur à 19 h 05.



Michel J. Morin
Maire suppléant



Jessica Raymond
Greffière

